

Maison de la Musique et des Arts : le projet dévoilé en Conseil Municipal

Alors que le contexte économique contraint les collectivités à la rigueur et que les projets culturels d'ampleur se font rares dans l'agglomération, Pessac maintient ses engagements et dévoilait, mardi 25 juin lors du Conseil municipal, le nom du constructeur qui conduira la réalisation de la future Maison de la Musique et des Arts de Pessac, un lieu qui concentre les ambitions de la Ville en matière de d'accès à la culture, d'excellence artistique, et de performance environnementale.

Au terme d'un appel à candidatures, en mai 2023, la présélection en juillet de la même année de trois équipes (regroupant chacune un architecte, un constructeur, un bureau d'études et un exploitant), l'évaluation du jury en mai 2024, c'est finalement le groupe GBMP qui s'est vu attribuer le marché qui prévoit la construction, à l'horizon 2026, de la future Maison de la Musique et des Arts de Pessac.

La MMAP prend donc forme : 1800 m² de plancher, des espaces de pratiques collectives et individuelles, d'autres dédiés à la batterie et aux percussions, une grande salle pour l'école de musique, des studios de répétition et d'enregistrement, ainsi qu'une nouvelle salle d'exposition, et des locaux communs.

Prenant le parti de réhabiliter, en le rénovant en profondeur, un bâtiment existant, l'immeuble Pompidou dans le parc du même nom, Pessac évite l'artificialisation de surfaces supplémentaires. L'un des impératifs imposés au constructeur est d'ailleurs la préservation des arbres existants. Obligation de recourir à l'énergie solaire, emploi de matériaux biosourcés, exigence d'une consommation énergétique au moins 20% en dessous des normes en vigueur, végétalisation, réemploi, dans la mesure du possible, de matériaux issus de démolitions... La haute performance environnementale des édifices est désormais le trait commun des projets du mandat.

Synergie

La MMAP présente d'autres caractéristiques remarquables, comme la recherche d'une synergie entre ses futurs occupants et leur discipline respective : l'enseignement « académique » de la musique par l'école de musique, l'accompagnement des jeunes dans la pratique des

musiques actuelles avec PAMA, et l'exposition d'œuvres artistiques contemporaines par l'Artothèque - Les arts au mur. Une synergie qui a probablement inspiré les deux écoles de musique de Pessac, celle de Verthamon Haut-Brion et l'Espace Musical Pessac (EMP), dans leur volonté de se réunir en une seule structure en agrégeant leurs compétences.

Enfin, l'existence même du projet de la MMAP est une singularité en soi, à l'heure où les politiques culturelles sont souvent les premières victimes des arbitrages financiers des collectivités face aux difficultés budgétaires. La création de la Maison de la Musique et des Arts est une manière de réaffirmer la volonté de la Ville pour une pratique musicale ouverte à tous, et l'art comme moyen d'expression accessible au plus grand nombre.

Le coût prévisionnel total du projet s'élève à 5,8 millions d'euros TTC, pour une livraison en juillet 2026 et une ouverture au moment de la rentrée scolaire qui suit. Pessac propose un rendez-vous presse le 2 juillet à 11 heures à l'hôtel de Ville, pour découvrir les images de synthèse, et échanger avec les élus et les partenaires du projet (constructeur, architecte).

**MMAP – rendez-vous presse – Hôtel de Ville
Mardi 2 juillet à 11 heures**

Pour aller plus loin / obtenir des informations complémentaires

Florian **CORRAL**
Attaché de presse
Direction de la communication
06 65 82 19 62